

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 6

Artikel: Au Val-de-Travers
Autor: Bura, Ginette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— C'est merveilleux, tous les jours on apprend quelque chose de nouveau! Nous ne l'aurions jamais cru... Aujourd'hui, à changer les caoutchoucs des canules, hier à laver les seringues et à les préparer pour la stérilisation.

— *Damage que ce soit bientôt fini!*

— *On resterait bien encore deux semaines...*

Elles bavardent, elles bavardent, de vraies pies, l'une interrompant l'autre:

— *On dit « une » pas « un » alèze...*

— *Tais-toi, tu fais aussi des fautes. Tu m'as fait perdre le fil... Ah! oui, je disais: M^{me} X elle m'aime et moi je l'aime. Il y a six ans qu'elle est ici... C'est triste.*

— *Pas impressionnées par tant de souffrances?*

— *Si, mais cela fait du bien. On n'ose plus parler de ses pieds...*

— *Vous avez choisi de devenir institutrices de jardins d'enfants, n'est-ce pas?*

— *A moins que...*

— *A moins que quoi?*

— *Qu'on se décide à devenir infirmières, peut-être en hygiène maternelle et infantile.*

Ne nous fions pas aux apparences, souvent elles sont trompeuses. Les « petites filles » ont une maturité, un sérieux étonnants. Et un cœur d'or par-dessus le marché.

— *Non, nous ne logeons pas à l'hôpital, c'est dommage!*

— *Le trolleybus nous coûte 80 centimes la course. Mais, le soir, on rentre à pied...*

— *Ce qui vous permet de vous aérer...*

— *Non, mais d'économiser, car nous voulons faire un cadeau à nos malades en partant...*

Inutile d'insister, n'est-ce-pas, ni de préciser que ces deux futures auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge sont enchantées et ravies de l'expérience qu'elles ont tentée, ma foi, avec un joli courage qui s'accorde avec leur spontanéité et leur fraîcheur.

— *Mais vous êtes si gais, vous Romands, c'est facile de vivre chez vous!*

Enregistrons.

Soudain elles paraissent pressées, c'est l'heure du lever et des « petites toilettes »!

Vues de l'autre côté, du côté « direction de l'hôpital », qu'en pense-t-on de ces stagiaires? Que du bien, au superlatif. Dès le premier jour, intégrées à l'équipe soignante, elles y ont trouvé leur place toute faite. Et une fois dûment formées, que de services ces collaboratrices croix-rouge, qui s'engagent à ne prêter leur concours qu'à titre entièrement bénévole, pourraient rendre aux établissements hospitaliers! Ne serait-ce qu'en s'y rendant quelques heures par semaine...

(II) AU VAL-DE-TRAVERS

De la « voiture sanitaire » à l'ambulance « dernier cri »

Couvet: 20 juillet. La place des Collèges, déserte encore il y a cinq minutes s'anime et se peuple de seconde en seconde. Pimpante, brillante, battant neuve, la vedette du jour attire tous les regards, est le centre des conversations.

Vêtue de « beige mode », élégante, racée, sa ligne, son confort, ses commodités suscitent force commentaires élogieux. Nous avons affaire à la nouvelle « Ambulance du Val-de-Travers » qui fait aujourd'hui son « entrée dans le monde » et l'objet d'une présentation en règle aux « officiels ».

A côté d'elle, d'apparence encore vaillante, l'ancienne: celle qui, après avoir fidèlement accompli son devoir, va prendre sa retraite « au terme d'une carrière bien remplie ».

La Croix-Rouge suisse compte soixante-quinze sections régionales, dont près de la moitié sur terre romande. Nombreuses sont celles qui, tout en participant aux tâches spécifiques que la Croix-Rouge suisse mène sur le plan national, assument en outre des activités répondant aux besoins proprement locaux. Cette adaptation aux nécessités « territoriales » fait la force de la Croix-Rouge suisse qui demeure de la sorte l'organisation vivante et mobile qu'elle doit être.

Ainsi, dans le domaine des ambulances... L'on croit aisément que ces véhicules d'utilité publique, qui existent pour le bien des malades et des blessés dépendent tous et toujours de la Croix-Rouge. En Suisse, il n'en est rien et seules deux sections régionales de la Croix-Rouge suisse exploitent en propre un service d'ambulance: celle de Locarno au Tessin, celle du Val-de-Travers en Suisse française.

Aux environs des années trente, il n'existait aucun service d'ambulance au Val-de-Travers, l'un des six districts du canton de Neuchâtel. Or, dans cette vallée qui, bien nommée, s'allonge de guingois du lac à la fron-

tière franco-suisse, qui joue parfois à sa petite Sibérie, les distances sont longues qui relient les communes aux hôpitaux de Couvet ou du chef-lieu.

On eut donc recours aux moyens du bord: en l'occurrence une brave haridelle et son cocher de patron qui, respectivement tirait et conduisait la « voiture sanitaire », l'une de ces « bauches » à tourbe que les « Mistons » de la Sagne ont introduites dans le bas avec leur marchandise.

Nul ne sait plus qui décida d'abandonner le premier le service: du cheval, de son maître ou de la « bauche à tourbe ». Toujours est-il que cette dernière fut revendue cinquante francs au précédent et que dès lors la « voiture sanitaire » n'a plus parcouru le district.

Ces cinquante francs et d'autres contributions furent versés au « Fonds de la voiture sanitaire » bien que celle-ci n'existât plus, ni sous une forme ni sous une autre. Portant intérêt, ce capital finit, au fil des ans, par ascender à quelque 4000 francs.

Entre-temps, l'on recourait, pour le transport des blessés et des malades, aux services d'un boucher propriétaire d'une fourgonnette utilitaire — à tour de rôle, un veau, un malade... — et à ceux d'un taxi dont le coffre arrière avait été « percé »; système ingénieux mais d'un confort peut-être assez relatif!

Les idées germent, planent « dans l'air » lorsque leur temps est venu de prendre corps, c'est un fait bien connu.

Et en 1956, le Comité de section, pressenti par un groupe de promoteurs, décide de faire l'acquisition d'une ambulance, d'une vraie...

On fait et refait les comptes: 4000 francs, plus un don supplémentaire par-ci, un autre par-là, plus une contribution du « Fonds de réserve de la Croix-Rouge suisse en faveur de ses sections », cela donne tant! De quoi procéder à l'acquisition d'une fourgonnette d'occa-

sion, ayant déjà à son actif un nombre respectable de milliers de kilomètres mais dont le « cœur paraît solide ». Entrée au service de la Croix-Rouge, elle se donna beaucoup de peine pour se montrer digne de sa mission et de la confiance que l'on avait placée en elle et effectua ainsi en quelque six ans 490 transports de malades et de blessés.

Certes, elle secouait un peu son monde, la brave ambulance, mais la plus belle fille du monde...

Six ans d'activité croix-rouge, c'était tout ce qu'elle pouvait fournir encore. Elle le fit comprendre nettement à ses employeurs. Qui n'eurent plus qu'à réfléchir une fois de plus au problème du service d'ambulance du Val-de-Travers et à tenter de le résoudre!

Sollicitées par la section croix-rouge, les onze communes du district — oui, le compte est exact — ont toutes accepté de verser un subside pour l'achat d'une nouvelle ambulance. « Tous pour le bien de tous », un bel exemple de solidarité régionale!

Sollicité lui aussi, le « Fonds des sections de la Croix-Rouge suisse » a une fois de plus ouvert les cordons de sa bourse et c'est ainsi que le 20 juillet 1962, la nouvelle ambulance du Val-de-Travers se pavait sur la place des Collèges.

Les gendarmes essayaient les portières, soulevaient les brancards; plus doucement, plus doucement... on ne doit pas trop secouer les blessés... Et les ressorts? Qu'on les tâte un peu pour voir: bien suspendus... La lumière bleue « giratoire » fonctionne, la sirène rend un son un peu lugubre, comme toutes ses sœurs.

Tout un chacun paraît satisfait.

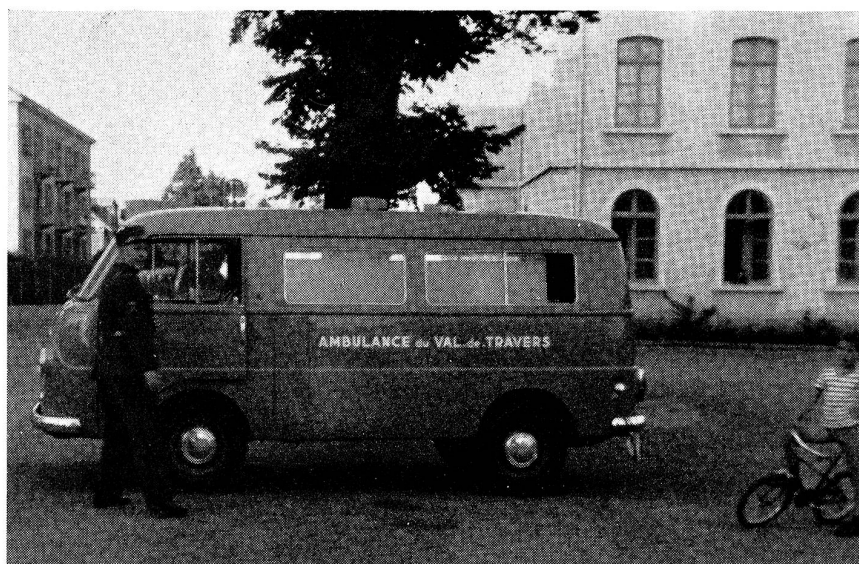
Et fier!

Tout à l'heure, l'ambulance nouvelle, un peu lasse d'être admirée, car d'honneurs point trop n'en faut, regagnera Môtiers, son lieu de stationnement. « La pim-bèche tout de même, pense l'autre, l'ancienne, il fallait qu'elle se distingue de moi autrement encore que par sa jeunesse et son confort... »

« C'est fort bien de vouloir être à la hauteur, mais de là à exiger, en montant sur ses grands chevaux, que l'on surélève la porte d'entrée du garage pour la laisser passer... Mais c'est bien le monde d'aujourd'hui: pour qu'elle puisse sortir, entrer et passer à son aise, on lui a fait une porte à sa taille... »

Et un peu déçue — personne ne lui a dit merci — la retraitée quitte à son tour la place des Collèges de Couvet...

Ginette Bura



ASSISTANTES BENEVOLES

Service d'assistantes bénévoles à Winterthour

La section croix-rouge de Winterthour a introduit un service d'assistance aux personnes âgées, isolées et invalides.

*

AUXILIAIRES-HOSPITALIERES

Cours scolaire à Berne

Douze élèves de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Berne ont suivi un cours d'auxiliaire-hospitalière croix-rouge mis spécialement sur pied à leur intention dans le cadre du programme scolaire officiel. Après avoir suivi l'enseignement théorique et pratique pendant quatre jours, ces jeunes filles ont consacré une partie

de leurs vacances aux stages en milieu hospitalier. Neuf d'entre elles ont désiré faire leur stage dans un hôpital de Suisse romande pour parfaire leurs connaissances linguistiques.

*

Et à Bellinzone pour des membres du service croix-rouge

Dix jeunes Tessinoises incorporées dans le service croix-rouge à la suite de la campagne de propagande de l'hiver 1961, ont suivi un cours d'auxiliaires-hospitalières croix-rouge du 9 au 28 juillet à l'Ecole cantonale d'infirmiers de Bellinzone. Ce cours, le premier organisé en Suisse italienne, a pu avoir lieu grâce à l'amabilité de l'Hôpital Saint-Jean de Bellinzone et à l'active intervention de M. S. Molo, président de la Croix-Rouge de Bellinzone.